

**Commune de LA PETITE BOISSIÈRE**

**Compte rendu du Conseil Municipal**

L'an deux mille dix-neuf, le cinq janvier, le Conseil Municipal de LA PETITE BOISSIÈRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, à dix heures, sous la présidence de Monsieur Joël BARRAUD, maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 décembre 2018.

Etaient présents : MM. Joël BARRAUD, maire, Jean-Pierre GODET, Jacques SOURISSEAU, Yves BÉTARD, Louis-Marie PAPIN, Marie-Thérèse AUDUREAU, Franck AUDUREAU, Jean-Marie PALLARD, Stéphane BILAUD, Joëlle VERDON, Béatrice LIAIGRE, Nathalie ROUSSEAU, Julie GÉLINEAU.

Absents excusés : Lisa DEVANNE, Gaël TESSIER.

Pouvoirs : Lisa DEVANNE a donné pouvoir à Franck AUDUREAU, Gaël TESSIER a donné pouvoir à Nathalie ROUSSEAU.

Madame Béatrice LIAIGRE a été élue secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu de la séance du 17 décembre 2018.

**1 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ MISSION COMPLÉMENTAIRE « ANIMATION / AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DE LA TRAVERSÉE DU BOURG » (DEL 2019-01-01)**

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché public pour une mission complémentaire « animation / aménagements paysagers de la traversée du bourg », en complément du projet d'aménagement du centre bourg a été lancé par la commune sous la forme d'une procédure adaptée.

Cette consultation a été lancée le 10 décembre dernier, pour une remise des offres fixée au 03 janvier 2019 à 12h.

Les membres de la commission d'appel d'offre se sont réunis le 04 janvier 2019 à 12h afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection qui étaient les suivants :

- au regard du devis ..... 40 %
- au regard de la proposition technique et du calendrier prévisionnel
  - \* adaptation au cahier de charges et aux délais prévus ..... 40 %
  - \* qualification et références des membres de l'équipe affectés à la mission ..... 20 %

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire propose de retenir la décision de la commission à savoir, le cabinet ENTRELIEUX – 160 rue des Frères Jamain – 17300 ROCHEFORT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- DÉCIDE de retenir la proposition de Monsieur le Maire, et de VALIDER ainsi la décision de la commission d'appel d'offres ;
- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de cette délibération ;
- DIT que les crédits seront inscrits au budget primitif 2019.

Le planning des réunions envisagées a été distribué à tous les membres du conseil municipal afin d'y assister en fonction des disponibilités de chacun.

Durant les travaux une déviation sera mise en place pour les poids lourds et peut-être les véhicules légers. Des discussions sont en cours.

**2 – MISSION COMPLÉMENTAIRE « ANIMATION / AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS DE LA TRAVERSÉE DU BOURG » : VALIDATION DU PROJET, DU PLAN DE FINANCEMENT, ET SOLLICITATION DE SUBVENTION (DEL 2019-01-02)**

Monsieur le Maire rappelle que la mission complémentaire « animation aménagements paysagers de la traversée du bourg », doit permettre de compléter les études d'aménagement engagées sur la traversée avec les objectifs suivants :

- une réflexion globale sur la circulation et le stationnement dans le cœur de bourg ;
- une conception d'une traversée de bourg plus apaisée ;
- la coordination du projet « paysager » avec le projet réalisé par le Bureau d'Etudes JMC2, avec en particulier le suivi ponctuel des travaux ;
- l'animation de la démarche participative des habitants.

Monsieur le Maire présente le plan de financement de cette mission complémentaire pour laquelle une subvention européenne peut être sollicitée.

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
<ul style="list-style-type: none"><li>• Honoraires</li><li>• Honoraires (réunions optionnelles)</li></ul>	<p>15.550,00 €</p> <p>1.600,00 €</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Fonds européens FEADER au titre du Programme Leader Nord Deux-Sèvres</li><li>• Autofinancement / Emprunt</li></ul>	<p>13.720,00 €</p> <p>3.430,00 €</p>
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>17.150,00 €</b>	<b>TOTAL HT</b>	<b>17.150,00 €</b>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **VALIDE** le projet Mission Complémentaire « Animation / Aménagements paysagers de la traversée du bourg » ayant pour objectif de compléter le projet d'aménagement du centre bourg par une réflexion globale sur la circulation et le stationnement dans le cœur de bourg, par la conception d'une traversée de bourg plus apaisée en coordination avec le projet réalisé par le Bureau d'Etudes JMC2, tout en intégrant la participation des habitants.
- **VALIDE** son plan de financement annexé ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention du fonds européen FEADER au titre du Programme Leader Nord Deux-Sèvres.

**3 – QUESTIONS DIVERSES ET COMMUNICATION**

**A - Les dossiers en cours**

- **Plafond salle Isidore Goron** : établir une déclaration de sinistre dégâts des eaux concernant la rénovation du plafond.

## **B – Les informations**

- Repas des élus repoussé au vendredi 8 février 2019 à 20 h ;
- Panne d'électricité dimanche 9 décembre, provoquée et réparée par SEOLIS.

## **D – Les réunions**

- Mardi 8 janvier à 11 heures : rencontre avec JMC2 et EntrEliEux ;
- Mercredi 9 janvier à 9h30 : réunion des acteurs du projet aménagement du Centre Bourg ;
- Vendredi 25 janvier à 8h30 : réunion de travail en partage (élus et partenaires) ;
- Lundi 28 janvier 2019 à 20 heures : conseil municipal ;
- Vendredi 22 février 2019 à 18h : réunion publique et participative, aménagement du bourg.

---

Séance levée à \_\_\_\_\_ 10 heures 45 minutes \_\_\_\_\_

---